

Direction générale de la coordination,  
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 janvier 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.460**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 19 décembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...]

Déficit de chaque établissement de santé et services sociaux, par région. » (sic)

Selon les informations obtenues, des données sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002350/>

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017